

6.3. Etudes sur la Situation de l'Entreprise – La croissance des entreprises

L'Union Wallonne des entreprises publie l'édition 2017 de ses « Etudes sur la Situation de l'Entreprise ». Le Thème choisi cette année est la croissance des entreprises...

De nombreuses études internationales ont montré le poids des entreprises en forte croissance (EFC) dans la croissance globale de l'activité et de l'emploi. C'est le cas aussi pour la Wallonie, comme le montre la première étude de ce volume, qui caractérise les EFC de Wallonie : combien sont-elles, qui sont-elles, de quels secteurs, etc. ?

Vu leur importance, les EFC focalisent l'attention des responsables économiques et politiques depuis de nombreuses années. Mais comment repérer les entreprises dont le potentiel de croissance est important et comment les aider le plus efficacement possible ? La revue de la littérature sur le sujet, faite dans une étude de ce volume, montre la difficulté à répondre à ces questions. En dépit de ces difficultés, des pays ont mis en place des politiques spécifiques de soutien aux entreprises à fort potentiel de croissance. La Wallonie s'apprête à emboîter le pas comme le détaille une dernière étude. Un pari à tenter mais à bien monitorer.

Les portraits des entreprises en forte croissance (EFC)

Les EFC sont identifiées selon le critère proposé par l'OCDE qui considère comme EFC toute entreprise d'au moins dix employés qui connaît "une croissance annuelle moyenne de sa valeur ajoutée ou de son effectif de plus de 20% sur une période trois ans".

- Les EFC sont en nombre très limité mais génératrices d'une part importante de la croissance de la valeur ajoutée globale et de l'emploi. Sur les 74.500 sociétés analysées sur la période 2012-2015, on dénombre 336 entreprises en forte croissance en termes de valeur ajoutée et 171 en termes d'emplois. Les EFC en termes de valeur ajoutée représentent 59% de la croissance de la valeur ajoutée globale et les EFC en termes d'emploi 87% de la croissance de l'emploi durant cette période.

- Les EFC sont plus jeunes que l'ensemble des entreprises. Mais elles ne sont pas jeunes en soi puisque leur moyenne d'âge est de 18 ans pour les EFC «valeur ajoutée» et de 14 ans pour les EFC «emploi», contre 24 pour l'ensemble des sociétés de plus de 10 employés.

- La structure par taille d'entreprises (PE, ME, GE) est à peu près similaire chez les EFC que pour l'ensemble des entreprises.

- Les EFC se retrouvent dans l'ensemble des secteurs de l'économie, et donc ne se situent pas uniquement dans les secteurs innovants de haute technologie.

- La forte croissance est un phénomène temporaire. Rares sont les entreprises qui croissent à un rythme annuel de 20% au-delà de 4 ou 5 ans.

- Trois entreprises wallonnes ont connu une croissance annuelle moyenne de leur valeur ajoutée supérieure à 20% entre 2007 et 2015 : Diagenode (bio-tech), FACT Security (société de gardiennage), Clixxs (société de titres-services).

Comment repérer les entreprises à fort potentiel de croissance pour mieux les aider ?

Au vu de l'importance des EFC dans une économie, celles-ci focalisent l'attention des responsables économiques et politiques. Néanmoins, la forte croissance est un phénomène temporaire et bref et relève de circonstances particulières. En effet, chaque entreprise a sa propre trajectoire de croissance. Il est donc très difficile de dégager des caractéristiques générales qui permettent de déterminer les entreprises susceptibles de connaître une forte croissance dans les prochaines années pour les soutenir de manière spécifique.

Il n'en reste pas moins que ces entreprises ont besoin de pouvoir mobiliser des ressources suffisantes (financières, humaines, technologiques) si l'occasion de croître se présente. C'est à tout le moins le rôle des pouvoirs publics que d'assurer, dans la mesure de ses possibilités, que ces ressources soient disponibles et accessibles aux entreprises. En Wallonie, c'est le cas pour les ressources financières et technologiques mais, pour les ressources humaines, il existe de fortes pénuries de main-d'œuvre qualifiée.

Le cadre institutionnel (fiscalité, coût du travail, législation du travail) est aussi un élément important dans la croissance des entreprises. Au niveau fédéral, des réformes importantes ont été accomplies tandis qu'au niveau wallon, des progrès de simplification administrative sont en cours.

Quelles politiques spécifiques pour soutenir ces entreprises ?

En dépit des conclusions mitigées des études sur l'intérêt de mener des politiques spécifiques en faveur des entreprises à fort potentiel de croissance, la tentation est grande pour les pouvoirs publics de tout de même tenter d'accompagner ces entreprises pour en accélérer la croissance.

Dans plusieurs pays et régions européennes comme au Pays-Bas, au Danemark ou en Flandre, des politiques de ce type ont vu le jour. Les entreprises sont sélectionnées non seulement sur leur capacité à croître mais aussi sur les motivations de l'entrepreneur à faire croître son entreprise. En effet les dernières études sur l'entrepreneuriat suggèrent que la psychologie et les capacités cognitives de l'entrepreneur jouent un grand rôle dans la dynamique de croissance de son entreprise. Peu d'évaluations ont été faites de l'efficacité de ces politiques, mais celle qui a été menée pour le Danemark semble s'être avérée positive.

La Wallonie s'apprête à emboîter le pas par le lancement d'un projet pilote «Scale Up» mené par l'Agence de l'Entreprise et de l'innovation (AEI). Les entreprises seront sélectionnées sur base de critères mixtes de performance de l'entreprise et de motivation de l'entrepreneur. Ce programme offrira à une trentaine d'entreprises sélectionnées un accès privilégié à un panel de services ou de ressources qui aideront l'entreprise à concrétiser son potentiel de croissance. Etant donné la difficulté à sélectionner les entreprises qui effectivement témoigneront une période de forte croissance, ce programme reste un pari, qu'il faut donc monitorer et évaluer de près.

Quelles priorités pourraient-être celles des autorités publiques wallonnes pour le futur ?

- Formation et fonctionnement du marché du travail réduire de manière significative les difficultés des entreprises à trouver des collaborateurs formés et motivés ;
- Le Gouvernement wallon doit veiller à rendre encore plus motivant le cadre administratif et fiscal régional (et communal) ;
- Les différentes initiatives locales de soutien à la croissance doivent être mieux coordonnées, synchronisées, en tenant compte de l'arrivée du programme «Scale Up» ;
- Nécessité d'avoir des conseillers très professionnels pour accompagner les entreprises dans le cadre du programme «Scale Up» (recours aux services privés) ;
- Evaluer et monitorer les programmes wallons de soutien à la croissance, dont «Scale Up».

L'édition 2017 des "Études sur la Situation de l'Entreprise" est disponible en téléchargement sur www.uwe.be/publications.

Source : Dynamisme – périodique bimestriel de l'Union Wallonne des Entreprises (UWE) – 08-09/2017